

Question présentée par le député :

M. Florian Gander

Date de dépôt : 22 juin 2016

Question écrite urgente

Enseignants restés sur le carreau : qui, quoi et comment ?

Dans un courriel du conseiller d'Etat Mauro Poggia daté du 7 juin 2016, la Commission de l'enseignement a pris connaissance des éléments suivants :

Durant l'année 2015, l'Hospice général a comptabilisé 159 bénéficiaires ayant eu comme dernière profession exercée l'enseignement et l'éducation.

Les professions retenues sont : l'enseignement primaire, secondaire et universitaire. Les professions en lien avec les crèches, les thématiques artistiques, musicales et sportives, les formateurs d'adultes, ainsi que les directeurs n'ont pas été retenues.

Ces éléments de réponse entraînent dès lors toute une série de questions :

- 1. **Pouvons-nous obtenir plus de précisions sur les dernières activités professionnelles liées à l'enseignement exercées par les 159 bénéficiaires de l'Hospice général et/ou inscrits à l'office cantonal de l'emploi ?***
- 2. **Quels diplômes ces 159 bénéficiaires avaient-ils et ces diplômes étaient-ils reconnus en Suisse ?***
- 3. **Ces bénéficiaires avaient-ils enseigné en Suisse, dans le canton de Genève ou à l'étranger ?***
- 4. **Connaissant le besoin de personnel dans l'enseignement (pour 2015, ont été employés 7018 enseignants, dont 242 nouveaux engagés, avec 81 pour le primaire, 45 pour le cycle, 98 pour le secondaire II, 18 pour le spécialisé et 21 nouveaux éducateurs), connaissons-nous les raisons pour lesquelles ces personnes n'arrivent pas à retrouver un emploi dans l'enseignement public de notre canton ?***

6. *Si une personne a effectué des remplacements dans le primaire, peut-elle s'inscrire au chômage sous la rubrique « enseignement primaire » ?*
7. *Y a-t-il eu des licenciements ces dernières années dans l'instruction publique (primaire et secondaire) et si oui combien ?*